

2 pages 32. 35 de frais de route et 60 francs de vivres

PORT

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE.

ANNÉE 1919

de Gaulay

Voyage aux frais de l'Etat
MARINE NATIONALE.

ÉQUIPAGES DE LA FLOTTE.

Indiquer
le dépôt
ou
le bâtiment.

Cuirassé "Paris"

A droit à la réduction du prix de la place sur les chemins de fer.

Une permission de (1) Quarante jours
à passer à (2) l'île St. Pierre et Miquelon (Amérique du Nord)

Le nommé a déclaré avoir les ressources nécessaires pour effectuer son voyage (aller et retour).

est accordée au (3) Matelot aisé. chauffeur

Made Paul Nole 154 S. 2^e

Le Capitaine de la compagnie.

Il lui est enjoint d'être de retour à son poste à l'expiration de sa permission sous peine d'être poursuivi pour absence illégale.

(1) Indiquer en toutes lettres le nombre de jours. Pour les permissions dépassant quatre jours, relater en tête la date de la décision de l'autorité maritime compétente.

Fait à Bord *Gaulay*, le 20 juillet 1919

(2) Indiquer tous les endroits où le permissionnaire est autorisé à se rendre.

Le Capitaine *Commandant*, en second

(3) Grade et spécialité, nom et prénoms et numéro d'immatriculation ou d'inscription.

ENREGISTRÉ au rôle d'équipage.

En cas de mobilisation, le titulaire de la présente permission devra rejoindre son poste immédiatement et sans autre avis.

NOTA. — Toute permission de plus de quatre jours devra être présentée au visa de l'autorité maritime ou militaire compétente aussitôt l'arrivée à destination

TOULON
20 JUIL 1919

Vu à l'arrivée à Bordeaux
le 31 juillet 1919

P.

E. Lucieau



en subistance
au C.A.M.B.
le 31 juillet 1919
en attendant son
départ par son
prochain paquebot.

par le 31 juillet 1919
P.O. l'officier de



A PERCU SES FRAIS DE TRANSIT
LE PLUS TÔT JOURS À
NEW YORK, LE
CONSULAT GÉNÉRAL DE FRANCE
NEW YORK
POUR LE CONSUL GÉNÉRAL
ET PAR AUTORISATION.



Mandaté la
somme de deux
Cent cinquante et une
francs, 90 9/100 francs

Passage de classe
(entre port) de Bordeaux
à New York. 244.60
à New York par bateau
au Consulat de l'Union 7.30
Total 251.90

le 31 juillet 1919

E. Lucieau



Vu à l'arrivée
St-Pierre le 29 août 1919.

Le Chef du Service de l'Inscription Maritime